



ASSEMBLEE GENERALE (AG) DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE CALVIN (APECC) POUR L'EXERCICE 2017-2018

Comité : APECC
Date : 1er octobre 2018
Heure : 19h00-22h30
Lieu : Collège Calvin, cafétéria

Membres Comité présents : Mme. Caroline Vinzio-James (présidente).
M. Stephan Zwettler (trésorier)
Mme Ana Guertchakoff (secrétaire)
Mme Sarah Caygill, Mme Sabine van Vliet,
M. Sandro Vecchio, Mme Stéphanie Nizard et
Mme. Alix de Dardel (membres)

Postulants membres du comité : M. Chong-Min Hong, Mme Sophie Lhote et
Mme. Maria Paola Manara

Vérificatrices des comptes présentes : Florence Torre Rubio (membre sortant)
Claudine Hentsch

Personnes présentes (y compris le comité) : 35

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de Bienvenue	2
2. Présentation Cafétéria de Calvin	2
3. AG – Partie Formelle.....	2
Approbation PV AG 2017	2
Rapport de la présidente	2
Rencontres avec la direction de Calvin.....	2
Apéritif des parents	3
Accueil des parents d'élèves de première année.....	3
Bal de Calvin.....	3
L'APECC et la FAPPO (Faitière des associations de parents du secondaire II)	4
Micro-ondes et piano.....	4
Buffet de remise des diplômes de maturité et prix de la meilleure note en arts visuels	4
Membres du comité.....	4
Présentation des comptes et rapport des vérificatrices.....	5
Approbation des comptes.....	5
Changement de statuts, art.5	5
Décharge du Comité 2017/2018	5
Election du comité 2018/2019 et nomination des vérificateurs aux comptes.....	5
4. Divers	6



1. Mot de Bienvenue

Caroline Vinzio-James souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

2. Présentation Cafétéria de Calvin

Monsieur Vincent Balmer, gérant de la cafétéria, explique en détail le fonctionnement de celle-ci.

La gestion est donnée à la Migros, labélisée fourchette verte et GRTA (établissement utilisant des produits certifiés Genève Région-Terre Avenir).

Le développement durable est au cœur de leurs préoccupations et ils essaient le plus possible de le promouvoir au sein de la cafétéria en limitant, par exemple, l'usage du plastique.

Il informe les parents des horaires et des différents menus à choix (fourchette verte, cuisine tradition et du monde) ainsi que des prix pratiqués.

Il explique qu'ils essaient de participer aux activités du collège en proposant des plats adaptés aux journées à thème, le but étant de rendre la cafétéria la plus conviviale possible et ainsi augmenter la fréquentation.

Un rendez-vous sera organisé par l'APECC afin que l'AECC et M. Balmer puissent discuter de ce que les élèves attendent de la cafétéria et de pouvoir cerner leurs envies.

M. Balmer répond aux questions des parents présents.

3. AG – Partie Formelle

Approbation PV AG 2017

Le PV de l'AG 2017 est approuvé à la majorité. Le comité rappelle aux membres présents qu'il peut être consulté sur le site internet de l'APECC.

Rapport de la présidente

Caroline Vinzio-James nous présente le rapport des activités de l'APECC pour l'exercice 2017-2018.

Rencontres avec la direction de Calvin

Madame Meyer nous a reçu le 18 octobre 2017 peu après l'AG ainsi que le 17 mai 2018. Nous voulions rencontrer la directrice au mois de janvier (ce qu'elle avait elle-même suggéré au mois d'octobre) afin que les événements festifs organisés par l'AECC soient encadrés, notamment par une charte, afin d'éviter des débordements ou des situations qui justifieraient l'annulation de l'événement. C'est malheureusement ce qui est arrivé avec la traditionnelle distribution de roses et de poèmes lors de la célébration de la St-Valentin. L'événement a été annulé suite à un dérapage qui aurait pu être évité, nous le pensons, si une réunion avait pu se tenir avec les représentants de l'AECC en amont de cet événement.

Les sujets traités lors des deux réunions ont été les suivants :

- Organisation des événements festifs par l'AECC et encadrement. Il nous tient à cœur que ces moments puissent perdurer. Une réunion s'est tenue à ce sujet,



réunissant membres de l'AECC, enseignants, direction et APECC. Ce moment d'échanges s'est avéré très positif et nous avons émis le souhait qu'une telle rencontre puisse avoir lieu avant la fête de l'Escalade avec le nouveau comité AECC 2018-2019.

- Question des barèmes qui ont été modifiés en cours d'année. Les explications données par la direction ne nous ont pas convaincus et nous pensons que ce changement est en défaveur des élèves qui pourraient passer de justesse au 4 et en faveur des élèves obtenant de bons résultats.
- Nous demandons qu'une réunion parents/enseignants ait aussi lieu pour les élèves de troisième année. Mme Meyer soutient que cela est inutile. Cette réunion se fait pourtant dans d'autres collèges.
- Remise des diplômes de maturité dans l'ordre des notes : l'APECC s'est opposée depuis deux ans à ce que la remise des diplômes se fasse dans l'ordre des notes. Grâce à une lettre envoyée à monsieur Rudaz et à madame Torracinta et signée conjointement par l'Union des enseignants, la FAPPO et l'APECC, la remise s'est faite dans l'ordre alphabétique cette année.
- Annonce des libérations : l'APECC demande que les cours annulés soient annoncés sur le site du collège mais nous n'arrivons pas à obtenir le consentement de la direction. Les raisons invoquées par Mme Meyer ne nous satisfont pas.
- Des évaluations en français et en mathématiques sont désormais faites lors des premières semaines d'école et permettent d'évaluer le niveau des élèves. Lorsque le niveau est faible, un appui est mis en place.
- Taux d'échecs : nous avons eu la confirmation que le taux d'échec d'élèves de troisième année avait été anormalement élevé en 2017.

Apéritif des parents

Le 19 avril 2018 l'APECC a organisé pour la première fois un apéritif pour les parents ayant cotisé à l'association. Peu de parents étaient présents mais ce fut une belle occasion d'échanges. La cafétéria nous a offert le buffet, nous les en remercions chaleureusement.

Accueil des parents d'élèves de première année

L'APECC était présente le 16 novembre 2017 et M. Sandro Vecchio a présenté l'association. Nous allons le refaire cette année afin de donner de la visibilité et nous présenter aux parents d'élèves.

Bal de Calvin

Les élèves ont organisé le désormais traditionnel Bal de Calvin au printemps de cette année. L'événement a eu lieu hors des murs du collège, l'APECC a payé les frais de sécurité. L'agence à laquelle nous avons fait appel a très bien su gérer toutes les situations qui se sont présentées et la fête s'est bien déroulé, sans incident majeur.



L'APECC et la FAPPO (Faitière des associations de parents du secondaire II)

Caroline Vinzio et Stéphanie Nizard sont les membres du comité de l'APECC qui représentent l'association auprès de la FAPPO. Caroline Vinzio en est aussi la vice-présidente. Les réunions sont mensuelles et réunissent les associations de parents du secondaire. Il n'y a malheureusement que des collèges représentés mais cela nous permet de constater ce qui se fait entre les autres établissements. Ainsi, nous avons pu constater le manque d'harmonie et d'équité de traitement entre les différents établissements et ces deux sujets animent les rencontres que la FAPPO a avec les différents acteurs du DIP, notamment le D11, M. Rudaz et Mme Torracinta.

Une campagne d'information visant les jeunes sur le sujet de la violence en couple a retenu l'attention de la FAPPO en 2017/2018 et se poursuit cette année. Elle se tiendra dans de nombreux établissements du secondaire II autour, notamment, d'affiches et de spots créés par les élèves des arts appliqués. La FAPPO travaille sur cette campagne avec le DIP et l'association AVVEC (association pour les victimes de violence en couple/ anciennement Solidarités Femmes).

Micro-ondes et piano

Nous avons fait accorder le piano qui se trouve à la cafétéria et qui est un don de l'APECC et de l'association des anciens de Calvin.

Nous avons fait enlever l'ancien piano.

Nous avons offert deux micro-ondes supplémentaires, installés dans la cafétéria.

Buffet de remise des diplômes de maturité et prix de la meilleure note en arts visuels

Ainsi que le veut la tradition, l'APECC a payé 1000.- et ainsi financé la moitié du prix du buffet offert aux parents à l'issue de la cérémonie de remise des diplômes de maturité.

Nous avons aussi offert la somme de 300.- à Olivier Favet qui a obtenu la meilleure moyenne dans son option « arts visuels ».

Membres du comité

De nombreux membres du comité sont partis lors de la dernière AG car leurs enfants quittaient le collège. Ils ont souvent été présents durant plusieurs années et ont offert de leur temps et de leur énergie pour soutenir toutes les actions de l'association. Nous les avons remerciés avec des bons à faire valoir dans les librairies Payot et nous avons offert les boissons lors de notre repas de fin d'année.

Nous avons peur que l'association ne retrouve pas de nouveaux membres prêts à s'engager mais cette peur a rapidement été balayée car de nombreux parents d'élèves de première année ont répondu présents et nous avons été très heureux de pouvoir les compter parmi les trois membres qui restaient du précédent comité.

C'est fantastique de pouvoir présider une association qui compte des parents engagés et enthousiastes et la présidente les remercie tous chaleureusement !



Présentation des comptes et rapport des vérificatrices

Stephan Zwettler nous fait lecture de son rapport. ([Voir document joint](#)).

CHF 5'790,40 de dépenses, ce qui montre une augmentation, notamment due à la prise en charge par l'APECC de la sécurité lors du Bal de Calvin organisé par l'AECC. Malgré cela, la situation financière de l'association est excellente et dispose d'une fortune s'élevant à CHF 17'371.10.

Les vérificatrices des comptes, Florence Torre Rubio et Claudine Hentsch, déclarent que le bilan et le compte d'exploitation ont été vérifiés et proposent à l'AG de les approuver et donner décharge au comité ([Voir document joint](#)).

Approbation des comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Changement de statuts, art.5

- Ancien :
L'exercice social débute le 1^{er} septembre et se termine le 31 août
- Nouveau :
L'exercice social débute le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin

Le changement de statuts qui vise à optimiser l'exercice comptable est approuvé à l'unanimité.

Le trésorier explique l'exercice 2018-2019 sera donc un mois plus court, ce qui découlera à une perte.

Décharge du Comité 2017/2018

Présentation du comité sortant auquel on donne décharge.

Election du comité 2018/2019 et nomination des vérificateurs aux comptes

Caroline Vinzio-James est réélue à la présidence de l'APECC

Stephan Zwettler est réélu trésorier

Ana Guertchakoff est réélue secrétaire

Mmes Mme Sarah Caygill, Sabine van Vliet, Stéphanie Nizard, Alix de Dardel et M. Sandro Vecchio sont réélus.

Mmes Sophie Lhote, Maria Paola Manara et M. Chong-Min Hong sont élus en tant que nouveaux membres du comité.

Mme Claudine Hentsch reconduit son mandat de vérificatrice pour le prochain exercice et Mme Carla Tedesco accepte le mandat à ses côtés.



4. Divers

Doit-on garder la même cotisation ou l'augmenter ? Nous posons la question aux membres présents et la décision de garder le même montant est prise à l'unanimité.

Les deux représentants de l'AECC se présentent et expliquent brièvement leurs activités. Les élèves seraient preneurs de quelques (environ 2) ordinateurs supplémentaires pour effectuer leurs recherches au collège et demande que l'APECC réitère son soutien lors du prochain Bal de Calvin.

Une partie récréative autour d'un buffet fait suite à la partie formelle.

PV pris et rédigé par Ana Guertchakoff 15 octobre 2018

Relecture Caroline Vinzio-James le 16 octobre 201

Approbation pour « affichage » en ligne lors de la réunion du comité du 29 octobre 2018